



NOTICE D'INSTALLATION

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour la confiance que vous nous avez témoignée en acquérant cet appareil, qui nous le souhaitons, vous apportera une entière satisfaction.

AVANT D'EFFECTUER LA MOINDRE OPERATION D'INSTALLATION, D'ENTRETIEN OU DE DEPOSE, VEUILLEZ LIRE TRES ATTENTIVEMENT CETTE NOTICE. EN CAS DE NON RESPECT DES INDICATIONS PORTEES DANS CETTE NOTICE, LE FABRICANT NE POURRA ETRE TENU RESPONSABLE DES DOMMAGES CORPORELS ET / OU MATERIELS SURVENUS.

1 - PRECAUTIONS GENERALES

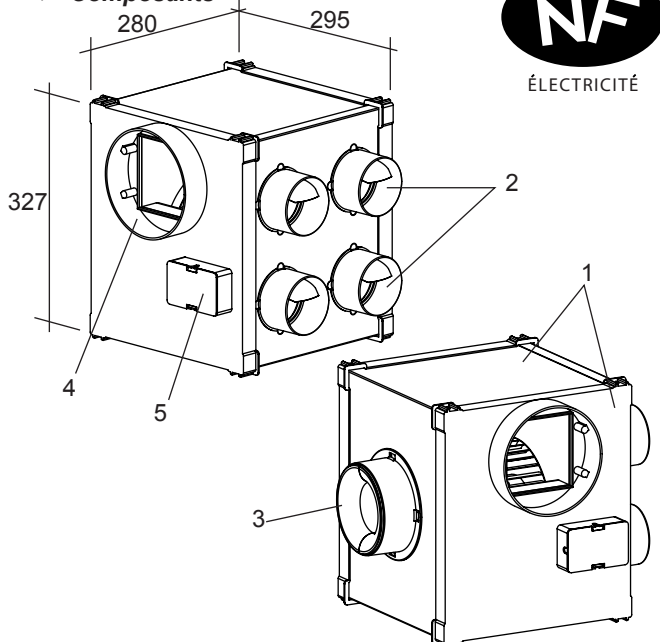
► Sécurité

- Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris des enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.
- Ne pas employer l'appareil à un usage différent de celui pour lequel il est conçu.
- S'assurer que l'appareil n'a subi aucun dommage.
- Un moyen de déconnexion doit être prévu dans les canalisations fixes conformément aux règles d'installations.
- Avant toute intervention sur l'appareil, couper l'alimentation électrique.
- Afin d'éviter toute inversion de tirage, les appareils à combustion doivent être installés en respectant rigoureusement leurs règles de mise en oeuvre, notamment en termes d'évacuation des gaz brûlés et d'amenée d'air neuf.
- En cas d'inutilisation, déposer l'appareil.

2 - CARACTERISTIQUES ET COMPOSANTS

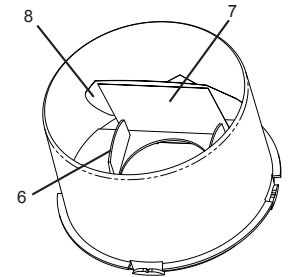
VMC simple flux auto réglable pour pavillon.
Le groupe SILENCIO est conçu pour s'intégrer dans une installation de VMC simple flux en habitation individuelle.

► Composants



- Enveloppe (1) en matière plastique et acier galvanisé
- 4 piquages d'extraction Ø80 mm (2) pour les sanitaires
- 1 piquage d'extraction Ø125 mm (3) pour la cuisine
- 1 piquage de refoulement Ø150 mm (4)
- Boîtier de raccordement électrique (5)
- Poids 4 kg
- Alimentation = 230 V 50 Hz
- Puissance Max : 19 W en PV et 45 W en GV

- Obturateur (6)
- Volet STAB (7)
- Volet 15/30 (8)



3 - INSTALLATION

► Réglage des piquages

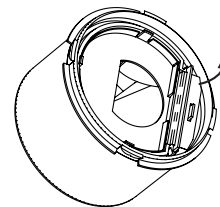
2 des 4 piquages sanitaires sont déjà réglés en 30 m³/h, les 2 autres doivent être configurés en 15 ou 30 m³/h selon le tableau ci-dessous avant raccordement (ceux présentant l'obturateur) :

Logement	SdB	WC unique	WC multiples	Buanderie
F2	15	15	15	15
F3	30	15	15	15
F4 et plus	30	30	15	15

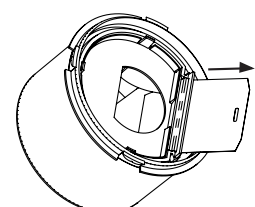
Les piquages d'extraction sont amovibles (déblocage par rotation anti-horaire et inversement)

- Configuration 15 m³/h

Relever le "Volet STAB" à l'arrière du piquage

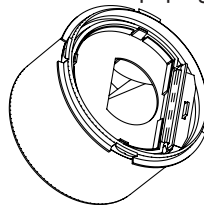


Tirer fermement pour l'extraire complètement

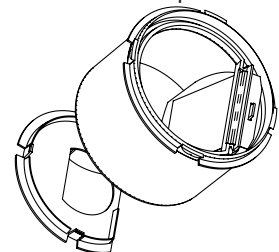


- Configuration 30 m³/h

Pousser sur l'obturateur à l'arrière du piquage



Retirer l'obturateur complètement

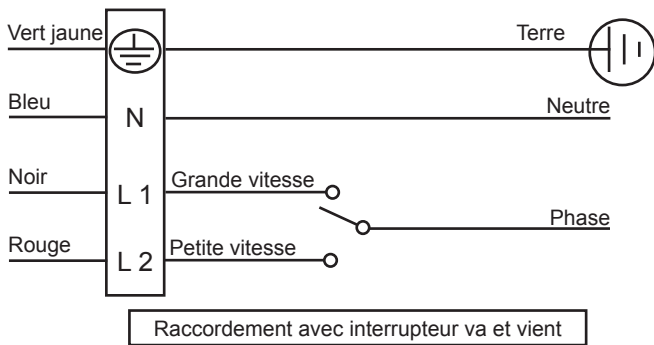


► Raccordement

- Disposer le caisson dans les combles le plus près possible des pièces à raccorder.
- Préférer une installation suspendue, rejet vers le haut pour limiter les coudes des conduits une fois raccordés.
- Ne raccorder en aucun cas plusieurs bouches sur un même piquage du caisson
- Utiliser de la gaine souple diamètre 80 mm et 125 mm, respecter le tableau de configuration ci-dessous.
- Pour assurer l'étanchéité et maintenir les gaines en place sur le caisson, utiliser des colliers.
- Obturer les piquages non utilisés

► Branchement électrique

Le raccordement, dans le boîtier (5), doit se faire au moyen d'un câble souple (4 x 1 mm²) en empruntant le système d'arrêt de traction (chicanes).



► Conseil pour l'installation du réseau

Afin que votre installation de ventilation fonctionne correctement :

- Positionner la bouche le plus loin possible de la porte d'accès à la pièce tout en restant à 10 cm au moins de toute paroi verticale
- Veiller à ce que les entrées d'air soient correctement dimensionnées (tableau ci-dessous) et en parfait état de fonctionnement
- Veiller à ce que les portes intérieures soient détalonnées de 1 ou 2 cm (entre le sol fini et le bas de porte)
- Veiller à ce que les conduits suivent des trajets les plus directs possible tout en étant bien tendus, les dévoiements indispensables ne doivent pas être brusques
- Veiller à ce que l'étanchéité de tous les raccordements de conduits soit assurée
- Utiliser la grande vitesse dès qu'une pollution spécifique est émise (odeur, humidité, condensation ...)

Choix d'une entrée d'air

N'utiliser que des entrées d'air auto réglables. La somme des débits des entrées d'air doit être égal aux valeurs indiquées dans le tableau ci-dessous :

Type de logement	Séjour	Autres pièces principales
F3	60 m ³ /h	30 m ³ /h
F4 - F5	45 m ³ /h	30 m ³ /h
F6 et plus	45 m ³ /h	22 m ³ /h

► Anomalie

Si la moindre anomalie est constatée : contacter notre distributeur.

4 - CONSEILS D'UTILISATION

La VMC simple flux autoréglable est conçue pour assurer la ventilation du logement en laissant à l'utilisateur la possibilité de moduler, à son gré, les débits extraits. Concrètement, la VMC comporte 2 vitesses (PV petite vitesse - GV : grande vitesse) qu'il est possible de commander grâce à un interrupteur. Nous conseillons de moduler les débits de la façon suivante :

- GV : vitesse à mettre en oeuvre dès que sont utilisés les équipements des pièces techniques (cuisson, usage des WC, douche, baignoire ...) afin d'évacuer les odeurs, les fumées, l'humidité. Cette vitesse peut également être uti-

lisée si une pollution sensible dans les pièces principales est ressentie (fumée de tabac par exemple ...).

- PV : vitesse utilisée tout le reste du temps.

Cet appareil est équipé d'une protection thermique à réarmement manuel, elle arrête le ventilateur en cas d'échauffement anormal. Le réarmement s'opère en coupant l'alimentation électrique de l'appareil puis en l'enclenchant de nouveau. Le réarmement ne doit avoir lieu qu'après le contrôle d'un professionnel.

5 - ENTRETIEN

L'entretien doit être assuré au moins 1 fois par an par un professionnel (vérification des raccordements électriques, de l'état général, nettoyage ...).

S'assurer pendant l'entretien que l'alimentation du groupe soit coupée et qu'elle ne puisse être rétablie accidentellement.

6 - GARANTIE

- La garantie se limite au seul remplacement des pièces reconnues défectueuses par notre SAV.

- En cas de mauvais fonctionnement, rapporter l'appareil accompagné de sa notice et de son justificatif d'achat au revendeur.

- La garantie ne couvre pas :

- tout dysfonctionnement survenu après un raccordement électrique non conforme à la présente notice,
- l'utilisation anormale de l'appareil,
- les cas où est menée une tentative de réparation hors de notre SAV,
- d'une manière générale, tout dysfonctionnement reconnu comme la conséquence du non respect des consignes de la présente notice.

GARANTIE DE 5 ANS sauf conditions particulières (voir sur l'emballage ou votre distributeur).

7 - PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La directive relative aux DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques) impose de les collecter et les valoriser. Il est de votre responsabilité en tant que détenteur final du produit d'en assurer l'élimination suivant les lois en vigueur. Pour le recyclage de votre appareil, veuillez contacter votre magasin distributeur ou vous adresser au près de votre commune. Votre geste contribue à préserver l'environnement et la santé humaine en évitant de contaminer le milieu naturel avec des substances dangereuses présentes dans les DEEE



FADIS
18 BOURGES